

De: boussac.mairie@wanadoo.fr
Envoyé: vendredi 31 juillet 2026 11:15
Objet: Infolettre Août 2026
Pièces jointes: FLYER BIBLIBOUSSAC ETE2026.png; 19062-2_sensibilisation-feux_affiche-2020_a4_web-1.jpg.webp; AP_E_2026_210.pdf

Bonjour,

Voici quelques informations boussacoises pour ce mois d'août 2026.
Vous en souhaitant bonne lecture.

PREVENTION FEUX DE FORET

Compte tenu des évènements en France, il est demandé à chacun d'être vigilant afin d'éviter les feux de forêt.

Pour rappel :

- les feux d'artifices sont interdits
- les dérogations accordées par les maires pour les feux de cuisson et de loisirs sont suspendues seuls restent autorisés les feux de cuisson attenants à une habitation et réalisés en dehors de tout couvert arboré.

L'arrêté préfectoral prescrivant des mesures temporaires de restrictions et d'interdiction d'usages visant à prévenir les départs de feux sur le territoire du département du Lot est consultable sur le site de la préfecture :

<https://www.lot.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture.-foret-et-developpement-rural/Foret/Defense-des-forets-contre-l-incendie/La-reglementation-des-usages-du-feu/Emploi-du-feu-a-l-air-libre>

Infographie en pièce jointe.

Par ailleurs un nouvel arrêté préfectoral entre en vigueur au 01/08/2026 concernant les restrictions d'eau :

Prélèvement pour l'arrosage des jardins potagers, remplissage des piscine, lavage des véhicules et autres usages interdit de 13h à 20h sur le bassin du Célé (en alerte)

L'arrêté est en pièce jointe.

Plus d'infos : <https://www.lot.gouv.fr/Actualites/Communiqués-de-presse-2026>

Secrétariat de Mairie et Agence Postale Communale - Fermetures d'août

Les services Mairie et Agence Postale seront fermés du **lundi 03 au vendredi 14 août 2026 inclus**. Réouverture le lundi 17 août.

Puis fermeture exceptionnelle le mercredi 26 août de 11h à 12h.

LA « GUINGUETTE DE BOUSSAC »

Lieu de convivialité avec boissons et petite restauration. Jules et son équipe vous accueillent sur l'esplanade derrière la mairie.

En journée un accueil randonneur est assuré en libre-service (café, snack, boissons et dépannage épicerie)

En soirée, l'équipe de la guinguette vous accueille 7j/7 dès 18h pour y déguster des pizzas, quelques tapas et évidemment boire un verre.

Les soirées concerts sont toujours d'actualité tous les jeudis soir ! Retrouvez la programmation et toutes les actualités sur [INSTAGRAM](#) et [FACEBOOK](#)

Si vous n'avez pas les réseaux sociaux vous pouvez envoyer un sms à Jules au 07 71 87 15 16 pour plus de renseignements et informations.

LA BIBLI-BOUSSAC

Prochain rendez-vous lundi 31 août 2026 de 17h30 à 19h

La Bibli-Boussac part en vacances !

Les bénévoles vous accueilleront à nouveau le **lundi 31 août**.

Pour rappel l'adhésion est gratuite et les permanences sont le lundi de 17h30 à 19h au Foyer Rural.

Albums jeunesse, romans, romans policiers ou de science-fiction, BD jeunesse et adulte, mangas, gros caractères et documentaires, il y en a pour tous les goûts !

Les bénévoles vous attendent nombreuses et nombreux.

Et toujours vos services de proximité :

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pensez à utiliser ce service (pour vos timbres, colis, envois à l'étranger, enveloppes timbrées etc) ouvert aux mêmes heures que le secrétariat de mairie :

Lundi 9h-12h / 13h30-16h30

Mardi 9h-12h

Mercredi 9h-12h

Jeudi 9h-12h / 13h30-16h30

Particuliers ou entreprises, l'APC est présente pour vos demandes particulières, commandes en grosse quantité ou besoin de conseil.

De plus, l'APC de Boussac est désormais un **point retrait Colissimo**. Lors de vos commandes en ligne, sélectionnez « BOUSSAC AP » et venez retirer votre colis à Boussac sans oublier votre pièce d'identité.

La Poste propose également des offres sur les mobiles et les box internet. Pensez-y pour le passage à la fibre.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Pensez à consulter le site internet de la commune : www.mairie-boussac46.fr pour ne rien manquer des informations boussacoises ! Mise à jour très régulière.

- en page d'accueil les « infos utiles » (travaux, coupures, avis importants...) ainsi que les ouvertures de la bibliothèque, de l'agence postale communale et du secrétariat de mairie

- le procès-verbal de chaque conseil est mis en ligne après son approbation lors du conseil suivant (onglet « Vie Municipale » / « Procès-verbaux des conseils »)

- vous pourrez également retrouver les articles de presse, vidéos et photos dans l'onglet « On parle de nous »

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous souhaite un très bon week end.

Bien cordialement,
Le Secrétariat de Mairie



Mairie de BOUSSAC

40 Place de la Fraternité
46100 BOUSSAC

05 65 40 05 96

boussac.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-boussac46.fr

Ouverture au public du secrétariat de mairie et de l'Agence Postale Communale :

Lundi 9h-12h / 13h30-16h30 * Mardi 9h-12h * Mercredi 9h-12h * Jeudi 9h-12h / 13h30-16h30

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement. Pour ne plus recevoir d'informations groupées de la part de la Mairie de Boussac, pour ajouter ou modifier votre adresse mail, merci de le signaler par simple retour de mail boussac.mairie@wanadoo.fr